

Exercice Budgétaire : 2014

Programme : 222

Lycées publics

Thème : Lycées et Schéma Régional des Formations

Objet : Fixation des tarifs de restauration des élèves pour 2015

La Commission Permanente du Conseil Régional Nord - Pas de Calais réunie le 13 octobre 2014, sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2014, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n° 20082687 de la Commission Permanente en date du 17 novembre 2008, adoptant le Projet Régional pour la Restauration,

Vu la délibération n° 20100614 des 21 et 22 avril 2010 portant délégation à la Commission Permanente,

Vu la délibération n°20102707 des 15, 16 et 17 décembre 2010 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n° 20140761 de la Commission Permanente en date du 7 avril 2014 fixant les orientations tarifaires sur les tarifs de restauration applicables aux établissements pour 2015,

Vu l'avis émis par la Commission Lycées, apprentissage, Schéma régional des formations lors de sa réunion du 15 septembre 2014,

DECIDE

De fixer les tarifs de restauration des élèves des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLFPA), des Ecoles Régionales d'Enseignement Adapté (EREA), des Ecoles Régionales du Premier degré (ERPD) et de l'Ecole Régionale pour Déficients Visuels (ERDV), au titre de 2015, selon la liste jointe en annexe.

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil Régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

DECISION DE LA COMMISSION PERMANENTE:

Daniel PERCHERON

ADOpte DANS SON INTEGRALITE

Président du Conseil Régional

Contrôle de légalité en Préfecture de Région le : 23 octobre 2014

Feuille n° 1 de la Délibération n° 20142135

PRESENTATION DU PROJET :

La présente délibération vise à informer sur la mise en oeuvre de la procédure d'élaboration et de fixation des tarifs de restauration des EPLE pour 2015 conformément aux modalités fixées par la Commission Permanente du 7 avril 2014.

La fixation des tarifs de restauration concerne 148 établissements qui ont délibéré en juin 2014 pour proposer les tarifs de restauration applicables aux élèves et fixer les tarifs applicables aux autres usagers. Ces tarifs s'appliqueront à 160 sites de restauration à compter du 1^{er} janvier 2015.

1- Les tarifs de restauration des élèves**Rappel des orientations tarifaires de la Région :**

La Commission Permanente du 7 avril 2014 a décidé d'achever en 2015 le processus de relèvement des tarifs inférieurs à 2.80 € pour le forfait et 3.20 € pour repas à l'unité, afin de donner aux sites de restauration les recettes suffisantes pour financer le coût standard minimum de l'assiette.

Comme en 2014, le relèvement des tarifs est pris en charge intégralement par la Région afin de ne pas impacter les familles dans ce contexte de crise économique. Le dispositif de l'Aide à la restauration et à l'hébergement (ARH) mobilisera à cet effet l'enveloppe nécessaire pour financer les augmentations de tarifs au titre de 2014 et 2015.

La Commission Permanente a par ailleurs décidé d'achever le processus de convergence tarifaire par le gel des tarifs supérieurs aux valeurs minimales pré-citées. (2.80 € et 3.20 €)

Les propositions tarifaires des conseils d'administration des EPLE respectent les directives régionales.

Cf. ci-dessous les tableaux récapitulatifs des évolutions tarifaires constatées

A - Forfait journalier:**-Evolution des tarifs de 2014 à 2015**

Le nombre d'établissements pratiquant des tarifs inférieurs aux valeurs minimales de référence est en diminution sensible entre 2014 et 2015 cf. tableau ci-dessous.

	2014	2015	Evolution
Tarifs inférieurs à 2,80 €	27	9	-67%

-Niveaux de tarifs atteints en 2015

Tarif moyen	Tarif minimum	Tarif maximum
2,89 €	2,35 €	3,30 €

B -Prestation :**-Evolution des tarifs de 2014 à 2015**

Le nombre d'établissements pratiquant des tarifs inférieurs aux valeurs minimales de référence est en diminution sensible entre 2014 et 2015 cf. tableau ci-dessous.

	2014	2015	Evolution
Tarifs inférieurs à 3,20 €	40	2	-95,0%

-Niveaux de tarifs atteints en 2015

Tarif moyen	Tarif minimum	Tarif maximum
3,55 €	2,80 €	4,15 €

En conclusion, les tarifs historiquement très bas augmentent de façon significative en 2015. L'objectif de réduction des écarts de tarification et de relèvement des tarifs trop bas pour atteindre les objectifs qualitatifs du Projet Régional pour la Restauration est donc majoritairement atteint pour 2015.

2- Les tarifs de restauration des personnels de l'établissement (commensaux)

La Commission Permanente du 7 avril 2014 a décidé de maintenir le dispositif de convergence des tarifs dans les 3 catégories tarifaires par le relèvement des tarifs inférieurs aux valeurs minimales de référence.

L'alignement des tarifs les plus bas sur les valeurs cibles fixées par la Région est réalisé pour **95.3 %** des établissements.

Tableau des tarifs moyens atteints en 2015 par catégorie

Catégories tarifaires	Tarif minimum cible à atteindre	Tarif moyen Régional 2015
1ère	2,30 €	2,58 €
2ème	3,35 €	3,60 €
3ème	4,10 €	4,36 €

3- Les tarifs des personnes extérieures à l'établissement (passagers)

Le **tarif moyen régional 2015** est de **5.85€**, la consigne tarifaire de la Région est donc majoritairement respectée.

Conformément à la réglementation en vigueur, les tarifs de restauration des élèves sont fixés par la Commission Permanente du Conseil Régional, par délégation de la Séance Plénière (délibération 201000614 des 21, 22 et 23 avril 2010)

Les tarifs de restauration applicables aux commensaux et aux passagers sont fixés par les conseils d'administration des EPLE à partir des orientations tarifaires régionales.

FIXATION DES TARIFS DE RESTAURATION DES ELEVES POUR 2015

N° EPLE	LIBELLE	COMMUNE	Forfait journalier	Forfait journalier modulé *	Prestation
0623981R	LYCÉE VAUBAN	AIRE SUR LA LYS			3,30 €
0592610S	LP PIERRE JOSEPH LAURENT	ANICHE			3,49 €
0590005K	LP P J FONTAINE	ANZIN	2,95 €		3,30 €
0590010R	LYCÉE PAUL HAZARD	ARMENTIERES	2,89 €	3,01 €	
0590011S	LYCÉE GUSTAVE EIFFEL	ARMENTIERES	2,81 €	2,80 €	
0590257J	LP ILE DE FLANDRE	ARMENTIERES	3,00 €		3,80 €
0620011A	LP JACQUES LE CARON	ARRAS			3,50 €
0620257T	LP ALAIN SAVARY	ARRAS	2,89 €		4,00 €
0624424X	LP JULES FERRY	ARRAS	2,89 €		4,00 €

0624430D	LYCÉE GAMBETTA	ARRAS	2,84 €		3,60 €
0620006V	LYCÉE ROBESPIERRE	ARRAS	2,84 €		3,75 €
0620256S	LYCÉE GUY MOLLET	ARRAS CEDEX	2,80 €		3,65 €
0594532F	LP AMBROISE CROIZAT	AUBY	2,84 €		
0620018H	LP FERNAND DEGRUGILLIER	AUCHEL	3,13 €	3,13 €	
0620017G	LYCÉE LAVOISIER	AUCHEL	2,90 €		3,85 €
0590018Z	LYCÉE JESSE DE FOREST	AVESNES SUR HELPE			3,45 €
0620027T	LYCE PABLO PICASSO	AVION			3,25 €
0620030W	LP RÉGIONAL	BAPAUME	2,95 €		3,90 €
0622276M	LYCÉE JAN LAVEZZARI	BERCK			3,30 €
0620229M	E R E A SAINT EXUPERY	BERCK	2,53 €		
0620040G	LYCÉE LOUIS BLARINGHEM	BETHUNE			3,45 €
0620042J	LYCÉE ANDRE MALRAUX	BETHUNE			3,92 €
0620043K	LP SALVADOR ALLENDE	BETHUNE	2,81 €		
0623902E	LYCÉE MARGUERITE YOURCENAR	BEUVRY			3,47 €
0622949U	LYCÉE MARIETTE	BOULOGNE SUR MER	2,75 €		4,15 €
0620052V	LYCÉE EDOUARD BRANLY	BOULOGNE SUR MER	2,97 €		3,80 €
0622801H	LP J BERTIN DES TRAVAUX PUBLICS	BRUAY LA BUISSIÈRE	3,00 €		
0620192X	LP PIERRE MENDES FRANCE	BRUAY LA BUISSIÈRE	2,81 €	2,90 €	3,55 €
0620056Z	LYCÉE CARNOT	BRUAY LA BUISSIÈRE			3,35 €
0620059C	LP LEO LAGRANGE	BULLY LES MINES			3,50 €
0620063G	LYCÉE SOPHIE BERTHELOT	CALAIS	2,81 €		3,82 €
0623463C	LP NORMANDIE NIEMEN	CALAIS	2,84 €		
0620188T	LP DU DETROIT	CALAIS	2,83 €	2,83 €	3,30 €
0620062F	LYCÉE PIERRE DE COUBERTIN	CALAIS	2,80 €		
0624141P	LYCÉE LEONARD DE VINCI	CALAIS	2,76 €	2,76 €	3,90 €
0622099V	E R E A COTE D'OPALE	CALAIS	2,76 €		
0590035T	LYCÉE FENELON	CAMBRAI			3,65 €
0592611T	LP LOUIS BLEROT	CAMBRAI			4,00 €
0590034S	LYCÉE PAUL DUEZ	CAMBRAI			3,35 €
0620070P	LYCÉE DIDEROT	CARVIN	2,80 €		3,20 €
0590044C	LYCEE JOSEPH MARIE JACQUARD	CAUDRY	2,35 €		3,20 €
0596854E	LYCEE DU PAYS DE CONDÉ	CONDE-SUR-L'ESCAUT			3,20 €

FIXATION DES TARIFS DE RESTAURATION DES ELEVES POUR 2015

N° EPLE	LIBELLE	COMMUNE	Forfait journalier	Forfait journalier modulé *	Prestation
0590263R	LP FERNAND LEGER	COUDEKERQUE BRANCHE			3,20 €
0590060V	LYCÉE ALFRED KASTLER	DENAIN			3,22 €
0590282L	LYCÉE JULES MOUSSERON	DENAIN			3,30 €
0590064Z	LYCÉE JEAN BAPTISTE COROT	DOUAI			3,87 €
0593255T	EPLFPA DU NORD	DOUAI	3,13 €	3,13 €	3,38 €
0590063Y	LYCÉE ALBERT CHATELET	DOUAI			3,95 €
0590065A	LYCÉE EDMOND LABBE	DOUAI	3,00 €		3,90 €
0590072H	LYCÉE DE L'EUROPE	DUNKERQUE			3,30 €
0590255G	LP GUY DEBEYRE	DUNKERQUE			3,30 €

0590073J	LYCÉE AUGUSTE ANGELLIER	DUNKERQUE			3,35 €
0590071G	LYCÉE JEAN BART	DUNKERQUE			3,30 €
0595480L	LP ILE JEANTY	DUNKERQUE			3,25 €
0590152V	LP VAL DE LYS	ESTAIRES	2,88 €		4,00 €
0620187S	LP JULES VERNE	ETAPLES	2,80 €		
0590083V	LYCÉE CAMILLE CLAUDEL	FOURMIES			3,44 €
0596925G	LYCEE CHARLOTTE PERRIAND	GENECH			3,82 €
0590086Y	LYCÉE MARGUERITE DE FLANDRE	GONDECOURT	3,16 €	3,23 €	3,84 €
0595616J	LYCÉE DU NOORDOVER	GRANDE SYNTHÉ			3,25 €
0594400M	LP AUTOMOBILE ET TRANSPORTS	GRANDE SYNTHÉ			3,33 €
0594652L	LP DES PLAINES DU NORD	GRANDE SYNTHÉ			3,25 €
0592850C	LP SAINT EXUPÉRY	HALLUIN	2,98 €		3,43 €
0590093F	LYCÉE BEAUPRE	HAUBOURDIN			3,70 €
0590098L	LP PLACIDE COURTOY	HAUTMONT	2,80 €	2,80 €	
0590101P	LYCÉE DES FLANDRES	HAZEBROUCK	2,89 €	3,13 €	3,70 €
0623328F	LP HENRI SENEZ	HENIN BEAUMONT	2,83 €		3,75 €
0620093P	LYCÉE FERNAND DARCHICOURT	HENIN BEAUMONT	2,90 €		3,89 €
0620095S	LYCÉE LOUIS PASTEUR	HENIN BEAUMONT	2,83 €		3,90 €
0592712C	LP LOUIS ARMAND	JEUMONT	2,84 €		
0590252D	LP L L BOILLY	LA BASSEE			3,35 €
0590122M	LYCÉE VALENTINE LABBE	LA MADELEINE			3,92 €
0590110Z	LYCÉE JEAN PERRIN	LAMBERSART			3,75 €
0590112B	LYCÉE DUPLÉIX	LANDRECIES	2,86 €		
0590042A	LYCÉE CAMILLE DESMOULINS	LE CATEAU CAMBRESIS	2,95 €		
0623903F	LP MARITIME	LE PORTEL	2,81 €		
0590168M	LYCÉE EUGENE THOMAS	LE QUESNOY	2,62 €		
0622807P	LYCÉE HOTELIER	LE TOUQUET PARIS PLAGE			3,35 €
0620108F	LYCÉE CONDORCET	LENS	2,98 €		3,70 €
0620109G	LYCÉE AUGUSTE BEHAL	LENS	2,72 €	2,72 €	3,80 €
0620113L	LYCÉE HENRI DARRAS	LIEVIN	3,05 €		3,90 €
0622302R	E R E A "MICHEL COLUCCI" DIT COLUCHE	LIEVIN	2,79 €	2,79 €	
0590116F	LYCÉE FENELON	LILLE			3,60 €
0596957S	LP FRANCISCO FERRER	LILLE	2,72 €	2,72 €	3,35 €
0590121L	LYCÉE CESAR BAGGIO	LILLE	2,92 €		3,70 €

FIXATION DES TARIFS DE RESTAURATION DES ELEVES POUR 2015

N° EPLE	LIBELLE	COMMUNE	Forfait journalier	Forfait journalier modulé *	Prestation
0595867G	LYCÉE EUROPEEN MONTEBELLO	LILLE			3,45 €
0590125R	LP MICHEL SERVET	LILLE			3,70 €
0590258K	LYCÉE GASTON BERGER	LILLE			3,94 €
0590119J	LYCÉE FAIDHERBE	LILLE			3,82 €
0590117G	LYCÉE LOUIS PASTEUR	LILLE			3,50 €
0620120U	LYCÉE ANATOLE FRANCE	LILLERS	2,93 €		3,35 €
0620121V	LP FLORA TRISTAN	LILLERS	2,98 €		3,35 €
0595483P	E R E A	LOMME	2,86 €		
0590111A	LP SONIA DELAUNAY	LOMME	2,90 €		

0593395V	LYCÉE DES FLANDRES	LOMME			3,12 €
0595786U	LYCÉE JEAN PROUVE	LOMME	2,98 €		
0622803K	LYCÉE BLAISE PASCAL	LONGUENESSE	3,30 €		3,85 €
0594541R	E R D V EPI DE SOIL	LOOS	2,80 €		2,80 €
0590133Z	LP MAURICE DUHAMEL	LOOS			3,22 €
0620124Y	LP BERNARD CHOCHOY	LUMBRES	2,90 €		3,35 €
0594380R	E R E A COLETTE MAGNY	LYS LES LANNOY	2,80 €		
0590144L	LP ALFRED MONGY	MARCQ EN BAROEUL			3,35 €
0590143K	LYCÉE YVES KERNANEC	MARCQ EN BAROEUL			3,30 €
0620131F	LP DES DEUX CAPS	MARQUISE	3,08 €		3,85 €
0590149S	LYCÉE PIERRE FOREST	MAUBEUGE			3,25 €
0595884A	LYCÉE ANDRE LURCAT	MAUBEUGE			3,60 €
0594404S	LP RENE CASSIN	MONTIGNY EN OSTREVENT	3,02 €		3,80 €
0620140R	LYCÉE EUGENE WOILLEZ	MONTREUIL			3,30 €
0624440P	LYCÉE D'ARTOIS	NOEUX LES MINES	2,82 €	2,82 €	3,58 €
0620150B	LP JOLIOT CURIE	OIGNIES	2,83 €	2,83 €	3,70 €
0620221D	LP PROFESSEUR CLERC	OUTREAU	3,02 €		
0594391C	E.S.A.A.T.	ROUBAIX			3,60 €
0590182C	LYCÉE CHARLES BAUDELAIRE	ROUBAIX	2,80 €		4,05 €
0590185F	LYCÉE JEAN MOULIN	ROUBAIX			3,20 €
0590184E	LYCÉE JEAN ROSTAND	ROUBAIX	2,80 €		3,80 €
0590181B	LYCÉE VAN DER MEERSCH	ROUBAIX	2,80 €		3,20 €
0590189K	LP LAVOISIER	ROUBAIX	2,81 €		
0590186G	LP TURGOT	ROUBAIX CEDEX 1	2,87 €		
0590192N	LYCÉE ERNEST COUTEAUX	SAINT AMAND LES EAUX	2,80 €		
0592832H	LP VERTES FEUILLES	SAINT ANDRE	2,90 €		3,50 €
0624109E	LYCEE GIRAUX SANNIER	SAINT MARTIN LES BOULOGNE			3,71 €
0620162P	LP JACQUES DURAND	SAINT OMER	2,95 €		3,60 €
0620163R	LP DE L'AA	SAINT OMER			3,60 €
0620161N	LYCÉE ALEXANDRE RIBOT	SAINT OMER			3,90 €
0590198V	LP GEORGES GUYNEMER	SAINT POL SUR MER			3,50 €
0620167V	LP PIERRE MENDES FRANCE	SAINT POL SUR TERNOISE	2,81 €		3,30 €
0620166U	LYCÉE ALBERT CHATELET	SAINT POL SUR TERNOISE			3,79 €
0592833J	LP LES HAUTS DE FLANDRE	SECLIN	2,90 €		

FIXATION DES TARIFS DE RESTAURATION DES ELEVES POUR 2015

N° EPLE	LIBELLE	COMMUNE	Forfait journalier	Forfait journalier modulé *	Prestation
0595885B	LYCÉE ARTHUR RIMBAUD	SIN LE NOBLE			3,70 €
0590207E	LYCÉE LOUIS PASTEUR	SOMAIN			3,55 €
0622257S	EPLFPA DU PAS DE CALAIS	TILLOY LES MOFFLAINES	3,07 €		
0590215N	LYCÉE SEVIGNE	TOURCOING			3,20 €
0590216P	LP LE CORBUSIER	TOURCOING	3,10 €		3,45 €
0590212K	LYCÉE GAMBETTA	TOURCOING			3,55 €
0590214M	LYCÉE COLBERT	TOURCOING	3,30 €		3,55 €
0595678B	LP LEONARD DE VINCI	TRITH SAINT LEGER			3,26 €
0590222W	LYCÉE WATTEAU	VALENCIENNES			3,40 €

0595809U	LYCÉE DE L'ESCAUT	VALENCIENNES			3,61 €
0590223X	LYCÉE DU HAINAUT	VALENCIENNES			3,45 €
0590221V	LYCÉE HENRI WALLON	VALENCIENNES			3,65 €
0594375K	LP DINAH DERYCKE	VILLENEUVE D ASCQ	3,09 €	3,09 €	
0594424N	LYCÉE RAYMOND QUENEAU	VILLENEUVE D ASCQ			3,24 €
0590249A	LP JACQUES YVES COUSTEAU	WASQUEHAL	2,89 €	3,09 €	3,67 €
0590233H	LYCÉE EMILE ZOLA	WATTRELOS			3,30 €
0595787V	LP ALAIN SAVARY	WATTRELOS	3,20 €		3,50 €
0593495D	LP PAUL LANGEVIN	WAZIERS	2,90 €	3,10 €	4,00 €
0623915U	LYCÉE VOLTAIRE	WINGLES	2,84 €		3,66 €
0595856V	LP DE L'YSER	WORMHOUT	2,86 €		3,25 €

LES TARIFS DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES

N° EPLE	LIBELLE	COMMUNE
0595885B	ERPD ERNEST COUTEAUX	LILLE
0590207E	ERPD	DOUAI

Ces établissements n'ont pas de tarif de restauration, dès lors que les élèves sont tous internes, ils pratiquent un tarif d'internat qui n'est pas encadré par la Région mais fixé librement par leur conseil d'administration.